

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 44, rue Centrale, 44.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

le projet de loi sur les matières premières. Nous nous félicitons que M. Sévère soit mis à même de rendre de nouveaux services à l'industrie de notre ville et à la cause de la liberté commerciale qui le compte au nombre de ses meilleurs partisans. Il sera en un mot au conseil supérieur du commerce ce que les Anglais appellent : *the right man in the right place*.

Voici, d'après plusieurs journaux, le texte de la lettre adressée par M. de Flavigny, préfet des Côtes-du-Nord, au ministre de l'intérieur, le lendemain du vote qui a renversé M. Thiers.

On sait que cette lettre a eu pour conséquence la révocation, par dépêche télégraphique, de M. de Flavigny.

« Monsieur le ministre,
« Les graves événements qui viennent de
« s'accomplir ont causé dans le département des
« Côtes-du-Nord une émotion très-grande. Mais,
« s'il est incontestable que le département des
« Côtes-du-Nord, consulté par la voie du suffrage
« universel, ne s'associerait en aucune façon au
« vote qui vient de renverser M. Thiers, il est
« non moins incontestable que but le monde il
« comprend assez les devoirs qu'impose la pré-
« sence de l'étranger sur le sol natal pour
« qu'une tentative quelconque de désordre ma-
« tériel puisse être à redouter.

de leur respecter le gouvernement légal, car tout ce qui pourrait directement ou indirectement favoriser l'anarchie serait, dans les circonstances actuelles, une trahison envers le pays.

« Je resterai au poste où m'avait appelé la confiance de M. Thiers jusqu'au jour où il vous plaira de m'en relever, ou tout moins jusqu'au jour où la politique du gouvernement, cessant d'être exclusivement conservatrice pour devenir monarchique, ma conscience me feraît un devoir de me démettre de mes fonctions.

« J'ai pensé, monsieur le ministre, que je vous devais ces explications et j'espère que vous ne vous m'oprez pas sur le sentiment que les a dictées.

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement. »

On annonce de divers côtés qu'un assez grave différend a surgi à Corte-Neuve entre Français et Anglais.

Sur les ordres de M. Thiers, M. Carrey, commandant du *Diamant*, a saisi les engins de pêche des Anglais qui prenaient du poisson dans certains parages dont l'accès, aux termes des traités, leur était interdit. Les Anglais prétendaient qu'ils y pêchaient depuis plusieurs années sans contestation, et ils ont été sur le point d'exercer des représailles contre les pêcheurs français.

—

La *Gazette officielle*, dans sa partie consacrée aux nouvelles, dit :

« Le gouvernement espère pouvoir faire face aux besoins du trésor avec les ressources que lui accorderont les Cortès. »

Un député, M. Luis Blanc, présentera demain une proposition demandant qu'après la proclamation de la république fédérale, les députés soient autorisés à se mettre à la tête des forces volontaires de leurs provinces respectives pour exterminer les carlistes.

Le conseil supérieur du commerce vient d'être entièrement réorganisé. Nous voyons avec un très-vif plaisir que le nouveau gouvernement, en cela plus équitable que celui qui l'a précédé, a songé à faire une place à la grande industrie des soieries et a choisi M. Sévène pour la représenter. Nulle personne ne pouvait nous être plus sympathique; l'honorable M. Sévène est trop de nos amis pour qu'il attende de nous un éloge, ce sont ses pairs qui jugeront qu'on a bien fait de distinguer celui qui, en qualité de délégué à Versailles, a défendu si intelligemment, de concert avec d'autres honorables collègues, les intérêts lyonnais menacés na-

sait dans la garnison d'une grande autorité etait entièrement à sa dévotion ; les hommes d'armes anglais, charges, comme étant les plus aguerris, de garder les avant-postes et

— J'imagine, bon fauconnier, — poursuivit-elle — que, dans une telle situation, les barrières, obéiraient aveuglément à Marguerite. Il lui serait donc facile de remettre la forteresse entre les mains des Français, pourvu que le baron et Gauthier ne viassent pas se jeter à la traverse.

— En effet, dame ; que l'on me conduise à la chapelle, et avant une heure d'ici je serai en présence du roi Charles, au couvent de Sainte-Epine.

— Je ne vous demande pas, fauconnier, comment vous accomplirez ce prodige ; il suffit de dire que j'y crois et qu'il me confirme dans mon espoir... Quant aux conditions à faire pour la reddition de la place, ce sont celles que vous avez crues possibles... Mais vous vous souvien-

— Dame, — répondit Geoffroi tristement, — je ne veux pas vous tromper. Je m'efforcerai de mériter les vôtres.

de préserver les seigneurs de Chatillon du sort affreux qu'ils ont mérité ; mais je dois l'avouer : mes projets sont faibles et périssables comme toutes les combinaisons humaines ; nul ne peut savoir ce que la Providence a décidé de ces chevaliers ingrats qui ne se sont pas encore purifiés par le repentir !

— Il faut me contenter de cette réponse, — reprit-elle, — puisque aussi bien, en laissant aux événements leur marche inévitable, aucun espoir ne nous reste de sauver l'honneur et la vie de ces personnes chères. Mais

assez, ce que nous devons faire, messire, nous devons le faire à l'instant. Vous allez partir, et

L'ÉLECTION DE M. RANC.

Le deuxième bureau de l'Assemblée s'est réuni hier pour s'occuper de l'élection de M. Ranc. La discussion a été longue et vive.

MM. Baragnon, Piau, de Gavarde, Aubry et Giraud ont attaqué l'élection; MM. Arago, Brisson, Villain, Goblet et Tallon l'ont défendue au point de vue du droit.

Les adversaires prétendent que M. Ranc n'est pas éligible, qu'il est un accusé contumax, qu'il y a de fortes présomptions que des poursuites ont été commencées, sinon ordonnées, par le parquet et suspendues par on ne sait qui.

Les défenseurs ont répondu que M. Ranc était éligible, puisqu'il n'y avait au dossier aucune condamnation; qu'il ne pouvait être accusé contumax, puisque depuis plus d'un an il siégeait au conseil municipal et n'avait pas quitté la France.

Ces missions ont également soulevé que la Chambre ne pourrait refuser la validation puisque rien au dossier ne s'y opposait que si l'on trouvait au parquet un dossier ou des pièces qui prouvent que M. Ranc est condamnable, le parquet pouvait toujours demander à la Chambre une autorisation de poursuites.

M. Talon a fait remarquer qu'il y avait des listes électorales défectueuses à Lyon, que cela aurait pu être un grief devant la commission ; que mais comme question de droit il n'y avait aucun doute l'élection de M. Ranc doit être validée.

La commission, par 20 voix contre 12, a décidé de demander à M. le garde des sceaux s'il y avait eu des poursuites commencées contre M. Ranc et s'il y avait eu un mandat d'amener.

Commission du budget.

Il n'y a pas eu moins de trois jours de scrutin.

Au premier tour, 28 votants ont pris part au scrutin ; les suffrages se sont ainsi répartis :

M. Léon Say a obtenu 10 voix, le comte Benoist-d'Azy en a également obtenu 10 ; M.

M. Léonée de Lavergne obtient cette fois 13 voix ; M. Léon Say conserve ses 10 suffrages ; M. le comte Benoist d'Azy, 9, et M. de Lamoignon, 8.

Enfin, au troisième tour de scrutin, le nombre des votants n'est plus que de 28.

je vous conjure de vous hâter... Mais comme le roi paraît douter de votre parole, voici les enseignes de monseigneur que vous montrerez

En même temps, elle lui remit l'objet qu'elle avait caché dans l'aumônière suspendue à sa ceinture : c'était un lourd anneau d'or, garni de deux chatons ; l'un, représentant les armoiries de Châillon, était le sceau de la baronnie ; l'autre, plus petit, était le sceau de la

comble, l'autre, plus petit, servait de signature au noble chevalier, qui, selon l'usage du temps, ne savait pas écrire. Ce double cachet constituait ce qu'on appelait alors les enseignes du sire de Chatillon, et son empreinte apposée sur les actes leur donnait une complète authenticité.

— Le seigneur mon père, — dit Marguerite d'une voix altérée, — avait confié son anneau à Gauthier, et, pendant le sommeil de mon mari, j'ai pris sur la table... Ah ! fauconnier, fauconnier, comme je serais coupable si vous ne pouviez pas les sauver l'un et l'autre !

— Retirez-vous dans votre quartier. — lui dit-il.

de fatigue et de sommeil ; d'ailleurs comment résister à la douce duchesse, qui se

lui montrer les insignes si connus de la puissance seigneuriale ? Il se retira donc sans défiance et disparut à l'extrémité de son corridor obscur.

(A surre.)

(A surre.)

M. Léonce de Lavergne est élu président par 22 voix.

La nomination des deux vice-présidents a donné lieu à deux tours de scrutin :

Au premier tour, le marquis de Talhouët a été élu par 15 voix.

Les candidats qui venaient ensuite étaient M. le duc Decazes avec 13 voix, et M. Germain avec 12 voix.

Au second tour, M. le duc Decazes est élu par 15 voix. Son concurrent, M. Germain, conserve ses 12 suffrages.

Les quatre secrétaires ont été élus à un premier tour de scrutin et dans l'ordre suivant : M. Bardoux par 26 voix, M. le marquis de Castellane par 18 voix, M. de Rainville par 17 voix, enfin M. le baron de Ravinel par 15 voix.

La commission du budget s'est divisée ensuite en quatre sous-commissions.

La première, qui est chargée de l'examen des dépenses du ministère des finances, se compose de MM. Chesnelong, de Ravinel, Germain, Léon Say, Wilson, Maguin, Mathieu-Bodet, Gouin, Ernest Picard, Debois-d'Azay.

Les députés désignés pour faire partie de la seconde sous-commission, laquelle est appelée à s'occuper du budget du ministère de la guerre et de celui de la marine sont MM. Martial Delpit, Keller, Pichon, le marquis de Castellane, Lambert de Sainte-Croix, Léonce de Lavergne et Langlois.

La troisième sous-commission aura à examiner les budgets des ministères de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce et des affaires étrangères. En font partie : MM. Petreuil-Villeneuve, de Rainville, Ancey, le duc Decazes, Fourcand, Leurent et Hottel.

Enfin la quatrième sous-commission est chargée de l'examen du budget des ministères de la justice, de l'instruction publique, des cultes, des beaux-arts et des travaux publics ; elle se compose de MM. Taillier, le marquis de Talhouët, Bardoux, Chailux, Rousseau et Leprieux.

Cette dernière sous-commission s'est réunie hier dans l'après-midi ; elle a choisi M. Taillier comme rapporteur du budget de la justice, M. Bardoux pour faire le rapport des budgets relatifs à l'instruction publique, aux cultes et aux beaux-arts, enfin M. le marquis de Talhouët en qualité de rapporteur du budget du ministère des travaux publics.

Les trois autres sous-commissions se réuniront lundi, et mercredi la commission générale tiendra séance.

Il a été décidé, et c'est là une innovation heureuse, qu'en ce qui concerne le budget des recettes, tous les membres de la commission prendraient part à la discussion.

LA PRODUCTION DE LA SOIE EN ITALIE

Nos récoltes soyeuses en France sont stationnaires depuis 5 ou 6 ans. Comme nous l'avons vu dans un précédent article (1), elles représentent à peine la moitié en quantité de cocons, et le tiers en rendement de soie grège, des récoltes antérieures à 1853. En est-il de même chez les autres pays producteurs, en Italie par exemple ? Nos récoltes obéissent-elles à une loi générale ou restons-nous en arrière des autres contrées soyeuses ? Nos proches voisins ne sont-ils pas mieux partagés que nous ? Voilà des questions d'un grand intérêt et qu'il importe d'éclaircir. La publication de l'Union des marchands de soie de Lyon renferme à ce sujet des données qui nous permettent d'y répondre, en ce qui concerne le pays classé de la soie en Europe, l'Italie.

D'après M. de Vecchi, dont les études statistiques sont très-judicieusement estimées, la récolte au-delà des Alpes a été, en 1872, de 3,125,000 kilog. de soie grège, se répartissant par province de la manière suivante :

Provinces.	Kil.
Piémont, Ligurie, Sardaigne.....	482,000
Lombardie.....	1,170,000
Parma, Plaisance.....	40,000
Médan, Reggio.....	153,000
Massa.....	40,000
Romagne.....	60,000
Marches.....	77,000
Ombrie.....	15,000
Toscane.....	120,000
Provinces napolitaines.....	224,000
Sicile.....	153,000
Vénétie.....	500,000
Tyrol.....	238,000
Total.....	3,125,000

La production soyeuse au-delà des Alpes a été, comme on le voit, près de cinq fois plus forte qu'en France, laquelle n'a été que de 635,000 kil.

Il ne faudrait cependant pas, nous avons hâte de le faire, prendre ces chiffres au pied de la lettre. Ils ne sont pas le résultat d'une enquête directement faite auprès des producteurs ce ne sont que des appréciations basées sur la quantité de graines mises à éclosion, leur produit en cocons et enfin le rendement de ceux-ci à la filature.

Les causes d'erreurs sont donc multiples et peuvent, en s'ajoutant les unes aux autres, affecter le résultat dans des proportions assez considérables. Néanmoins, ces statistiques, dressées depuis plusieurs années d'après des données identiques, puisées aux mêmes sources, deviennent comparables entre elles. Et c'est à ce point de vue surtout qu'elles sont intéressantes pour nous. En voici donc le relevé pour les dix dernières années comparées aux produits antérieurs à la maladie :

Année.	Kil.	Diminution par rapport à la production avant la maladie.
Avant la maladie.....	3,110,000	
Récolte de 1863.....	2,308,000	38 0/0
— 1864.....	1,731,000	53 0/0
— 1865.....	1,702,000	52 0/0
— 1866.....	1,800,000	51 0/0
— 1867.....	2,000,000	48 0/0
— 1868.....	1,900,000	49 0/0
— 1869.....	2,150,000	42 0/0
— 1870.....	3,180,000	14 0/0
— 1871.....	3,473,000	6 0/0
— 1872.....	3,125,000	16 0/0

Ce tableau peut se passer de commentaires, il parle aux yeux : il nous montre les récoltes italiennes se relevant graduellement de 1866 à 1869, et atteignant presque subitement, à partir de 1870, le niveau des meilleures récoltes qui ont précédé l'épidémie. M. de Vecchi attribue d'ailleurs la différence de 10 0/0 en moins, indiquée ci-dessus pour l'année 1872, comparativement à 1871, non pas seulement à un déficit de la récolte des cocons, mais surtout au moindre produit de ceux-ci à la filature. Il s'agit ici, en effet, remarquons-le bien, du produit en soie grège ; l'Italie récolte 43 millions 1/2 de kil. de cocons, c'est-à-dire à peu de chose près autant de cocons aujourd'hui qu'avant la maladie ; tandis que nous n'en récoltons pas la moitié en France.

Le fait que la statistique révèle ici est très grave et mérite la plus sérieuse attention. A quel attribuer cette infériorité aussi flagrante ? Les récoltes italiennes puisent-elles dans les semences aux mêmes sources que les nôtres, comme les nôtres, leurs récoltes reposent-elles sur de grandes parties sur les cartons d'importation. Il y a donc, à ce point de vue, égalité parfaite de conditions entre les producteurs en France et au-delà des Alpes.

(1) Voir le Journal de Lyon du 31 mai dernier.

Cependant cette égalité de condition n'est pas absolument vraie en fait ; nos voisins s'attachent toujours à attirer chez eux les meilleures graines ; ils ne négligent rien pour s'assurer des semences de races saines et robustes. Nos éducateurs moins avisés n'ont trop souvent que le dessous du panier, car la bonne graine conserve toujours son prix et chez nous on s'enquiert bien plus du bon marché que de la qualité.

Ainsi que nous l'avons dit avec insistance dans un précédent article, c'est là une spéculation à rebours qui a déjà coûté des sommes incalculables à notre sériciculture et contre laquelle on ne saurait trop s'élever. Il n'est pas douteux qu'elle soit une des causes premières de l'infériorité de nos récoltes séricicoles. Mais ce n'est pas la seule, et il faut placer au premier rang l'insuffisance des graines élevées en France.

Cette insuffisance est notoire. Ainsi, en 1872 huit cents et quelques mille onces de semences seulement ont été mises en circulation dans nos divers départements séricicoles tandis qu'avant la maladie on n'élevait pas moins d'un million à onze cent mille onces, soit un tiers environ en plus qu'aujourd'hui. Et encore sur ce chiffre de huit cent mille onces, deux cent mille cartons au minimum n'ont pas été écoulés, ce qui réduit à 600,000 onces ou cartons, la quantité réellement élevée.

Comment s'explique, après cela, de la faiblesse de nos récoltes soyeuses ? Les sériciculteurs italiens au contraire, en voyant diminuer le rendement des semences, ont pensé avec raison que l'un des moyens de combler le déficit était de développer leurs éducations, et c'est ce qu'ils ont fait. Non qu'ils aient entassé ce surcroît de graines dans des grandes magnaneries si favorables à la propagation de l'épidémie, il les ont, au contraire, éparpillées par petites éducations dissimulées le plus possible, conciliant ainsi un sage prévoyance avec les préceptes de la science séricicole.

M. de Vecchi estime que l'Italie élève aujourd'hui 60 0/0 plus de vers qu'avant l'épidémie, soit 2,210,000 onces ou cartons (déduction faite des non éclosions), savoir : 910,000 cartons d'importation indirecte et 1,300,000 onces, reproductions diverses, graines indigènes et diverses provenances élevées spécialement en Toscane, dans les Romagnes et dans les provinces méridionales. La quantité de semences cultivées au-delà des Alpes serait donc quatre fois et demie plus grande qu'en France.

La vérité est que les éducateurs italiens ont généralement des graines non-seulement en abondance, mais en excès ; ils en réservent presque toujours une partie pour remplacer celles qui échouent dès les premiers âges, et cette précaution leur assure des éducations complètes. Ainsi, ont-ils agi cette année et les non-éclosions ont été très-nombreuses. Malheureusement les intempéries ont retardé la végétation ; beaucoup de mûriers ont été complètement gelés, la feuille a manqué presque partout et dans maintes localités on a dû jeter les graines. L'insuffisance de feuilles sera la principale, sinon l'unique cause des déficits de la récolte actuelle en Italie. Mais ce n'est là qu'une circonstance accidentelle qui ne compromet en rien les récoltes futures.

En France, au contraire, un grand nombre d'éducateurs découragés par des échecs multiples ont abandonné cette industrie qui était autrefois leur principale richesse. Dans plusieurs départements, on a arraché les mûriers pour les remplacer par la vigne ou toute autre culture et c'est pourquoi nos récoltes séricicoles ont tant de peine à se relever ; supposons que la maladie vienne à disparaître subitement, comme par un coup de baguette, nos récoltes de cocons atteindraient-elles les chiffres antérieurs à la maladie ? Non, à beaucoup près, car la nourriture ferait défaut aux vers.

Nous concluons donc que la première chose à faire pour développer notre production soyeuse est de replanter les mûriers arrachés dans un moment de découragement. L'épidémie qui frappe notre sériciculture n'a pas été la première ; l'histoire en a enregistré bien d'autres où le précieux insecte semblait devoir disparaître et cependant on voyait bientôt ces maladies disparaître insensiblement, les éducations redevenant plus nombreuses, plus abondantes et plus riches dans leurs produits. Voilà ce qu'on a oublié en France, et ce qui se passe aujourd'hui déjà en Italie nous montre combien on a eu tort de trop vite désespérer de l'avenir.

A un tout autre point de vue, une conclusion d'un haut intérêt pour notre fabrique peut être tirée du tableau de la production de la soie en Italie pendant ces dernières années. Nous voyons en effet les récoltes italiennes se relever presque subitement à partir de 1870 au niveau des récoltes antérieures à la maladie.

Faisons la somme des trois récoltes 1867, 1868 et 1869 et celle des trois récoltes suivantes ; nous trouvons pour la première période 6,050,000 kil., et pour la seconde 9,778,000 kil. : différence en faveur des trois dernières années 3,728,000 kil. de soie grège, c'est-à-dire l'équivalent d'une récolte supérieure aux meilleures récoltes d'avant la maladie.

Ce simple rapprochement de chiffres renferme tout un enseignement. Il nous dit que les existences soyeuses laissées par la campagne qui vient de se clore sont plus considérables qu'on ne le croit généralement. Et quand on se rappelle que le stock des soies de l'extrême Orient, à Londres, atteint encore aujourd'hui quarante-cinq mille balles, que les exportations annoncées des voies de Chine pour la nouvelle campagne dépassent soixante-dix mille balles, on reste convaincu qu'un déficit d'un quart, d'un tiers et même de moitié dans la récolte actuelle en Europe ne saurait menacer nos fabriques d'une disette de matière première. La soie resterait encore abondante.

Voilà ce dont nous voudrions voir nos flatteurs se bien persuader lorsqu'ils se rendent aux marchés des cocons ; sans aucun doute ils ne les payeraient pas aussi cher qu'ils le font actuellement.

ÉCHOS DE PARTOUT

Reflexions du *Charivari* :
« N'avez-vous pas remarqué que, sous tous les gouvernements, il y a des périodes politiques où certains mots deviennent historiques ? »

A l'avènement de Napoléon III, nous avons eu :

- « L'empire, c'est la paix. »
- « Plus tard : »
- « Les points noirs. »
- « Puis le fameux : « Jamais ! » de M. Rouher. Vers la fin de l'empire : »
- « L'ordre, j'en réponds. »
- En septembre 1870 : »
- « Pas une pierre. »
- En 1871 : »
- « L'essai loyal. »
- Enfin : »
- « L'ordre moral. »

Dans cette énumération, j'en passe, et non des moins importants ; par exemple le : « Faire grand » de M. Clément Duvernois.

Il remarque bien que toutes ces phrases célèbres, qui seront notées dans l'histoire de notre pays, nous ont toutes, sans exception,

porté malheur.

Dans l'intérêt de notre chère patrie, nous supplions nos hommes d'Etat de faire de la bonne politique, mais pas de phrases.

L'autre soir, à la réception du maréchal président, se trouvaient parmi les assistants des visiteurs qu'on était fort étonné de trouver de l'autre côté d'un seuil que leur opinion « d'airain » leur interdisait de franchir.

On plaisantait un de ces individus pris en flagrant délit de désertion du dernier pouvoir tombé.

« Car enfin, lui disait-on, vous avez une opinion bien ferme, bien arrêtée. »

« Oui, dit l'incriminé, telle est mon opinion. Seulement, je ne la partage pas, de peur de l'affaiblir. »

C'est avec le plus grand sérieux que le *Francis* met en tête de ses informations l'agréable fantaisie qui suit :

« La compagnie d'assurances contre l'incendie, le Soleil, a eu l'idée de fonder des assurances à primes fixes contre les risques de guerre, d'insurrection et d'émeute. »

Dans les derniers jours du gouvernement de M. Thiers, alors que le citoyen Bardot passait la nuit à la main à Paris, que l'ex-maire de la Commune M. Ranc était nommé d'acclamation à Lyon, les bureaux du Soleil étaient encombrés d'honnêtes gens qui venaient se faire assurer contre les risques d'émeute. C'était un flot pressé de personnes qui venaient chercher quelque confiance. Notez qu'assurant encore les risques d'insurrection, on s'assurait encore plus précisément contre la faiblesse du pouvoir. L'impôt, que certains économistes ont appelé à tort une prime d'assurance, remplissait mal son office, on y suppléait.

« Depuis le 24 mai, ces troubles ont sans doute disparu, car personne ne se présente plus aux bureaux du Soleil spécialement affectés à recevoir ces demandes. »

« La meilleure prime d'assurances est, pour les honnêtes gens, le gouvernement du maréchal Mac-Mahon. On ne craint plus ni insurrection ni émeute désormais. »

« Ces renseignements, dont nous garantissons la rigoureuse exactitude, sont le meilleur commentaire de la situation. »

« A qui tient pourtant la fortune d'une administration. »

M. Thiers remplacé par le maréchal Mac-Mahon, c'est la fin du pétrole.

Si, au lieu du maréchal, nous avions au pouvoir le comte de Paris ou son cousin de Chambord, cette huile minérale et fumeuse retournerait d'elle-même dans les gisements qui la contenaient avant la Commune.

L'événement a été raconté dans la *Gazette de Cologne* l'annonce suivante :

« A mon Wilhelm, à Balleasterdi. »

« B... est arrivé, mais K... ne vient pas. Mon père l'accorde ma main. Viens, je l'attends. »

« Ta chérie, »

« JULIE. »

« Ne chante plus en montant l'escalier. »

Il y a plus de deux ans que l'on n'a enregistré, à Vienne, dans l'espace d'un mois, un nombre aussi considérable de suicides que dans le courant du mois de mai dernier.

Vingt-quatre personnes se sont donné la mort.

Presque toutes ont été portées à cet acte de désespoir par des pertes d'argent qu'elles avaient faites en jouant à la Bourse.

Une nouvelle ville du Minnesota (Etats-Unis) a reçu le nom de Bismarck.

Il faut ajouter qu'elle est fondée par des Allemands.

Pourquoi pas Pendulopolis ?

Voici quelques détails sur la personne du roi de Perse attendu à Paris, et qui se rapportent, pour la plupart, à son séjour à Moscou :

Sans être précisément myope, Nasser-Eddin se sert d'un pince-nez, de lunettes en or qu'il fait passer très-aisément par-dessous son bonnet en drap noir moutonné. Lors de son entrée solennelle à Moscou, il logeait la population accourue sur son passage et mettait aussi parfois ses lunettes. Au ballet, il les prenait des mains de son sadrazam ou grand-vizir avec son mouchoir de poche, que celui-ci porte toujours derrière lui. Après avoir essuyé lui-même ses lunettes, il jetait son mouchoir par terre, et son ministre se baissait pour le ramasser.

Le shah ne porte pas d'éperons. Pendant les trois fois vingt-quatre heures qu'il a passées à Moscou, il a paru dans sept costumes différents. Les garnitures en diamants en constituaient les variantes. Jamais il n'a pu passer devant une glace sans s'y mirer. Une fois, au théâtre, il a légèrement soulevé son bonnet, et l'on a pu voir qu'il était un peu chauve.

Il a les pieds retournés en dedans. Quand il avance du pied droit, l'épaule droite avance en même temps ; avec le pied gauche vient l'épaule gauche de gauche.

Par suite d'une fiction ingénieuse, le shah voyage sans se détacher du sol persan. Tous les jours, on met dans ses bottes de la terre persane, dont une provision, renfermée dans un grand coffre, l'accompagne partout.

Nasser-Eddin ne porte pas de linges, ne se déshabille jamais entièrement pour la nuit ; il couche par terre, comme un nomade, sur un tapis, et son entourage fait de même. Il réveille ses serviteurs en leur donnant des coups de pied. Cela ne les empêche pas de s'asseoir ensuite à côté de lui, les pieds accroupis, sur le tapis, et cela ne les a pas empêchés deux fois de suite de manger sans déjeuner. Tout cela constitue une incroyable mélange de familiarité et de despotisme.

On parlait des largesses du shah de Perse qui arrivera bientôt à Paris.

C'est tout naturel qu'il soit généreux, dit un gavoche.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'un shah ne peut pas être chien.

CAUSERIE LYONNAISE

Samedi dernier, vers les deux heures de l'après-midi, on pouvait voir, sur des terrasses vagues ou campait habituellement des monstres de curiosités et des comédiens ambulants, dans la rue de Saxe, en face des numéros 217 et 219, un beau bûcher élevé par des mains prévoyantes. Ce bûcher, qui pouvait bien avoir quatre ou cinq mètres de longueur, était composé de tonneaux vides avant contenu de l'huile de pétrole, et de fascines sèches appuyées contre les tonneaux, le tout mêlé de copeaux. Les tonneaux étaient, de plus, nous a-t-il paru, enduits de goudron. Bref, quelque chose d'aussi combustible que les esprits dans les partis extrêmes.

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

« Etait-ce un bûcher élevé par les communistes pour flamber finances ? » Etait-ce au contraire un bûcher élevé par nos confrères ultramontains pour brûler les hérétiques ?

du Journal de Lyon, c'est ce que la foule, qui assistait, curieuse, à ces préparatifs, se demandait avec anxiété.

C'est avec un sentiment de soulagement qu'on a vu mettre le feu au bûcher, sans qu'on eût préalablement étendu personne dessus, et sans le moindre *san benito*. Tant pis s'il y a des gens pour le regretter, mais le devoir du chroniqueur est d'être toujours fidèle.

Lorsque le feu a été dans son beau, et que les flammes se sont élevées environ à la hauteur d'un premier étage avec ce pétilllement caractéristique qui rappelle les incendies pour de vrai, dont celui-ci était une image, voilà qu'il s'est avancé une espèce de marchand de coco. Du moins il portait sur son dos un appareil qui est très-exactement le récipient du marchand de coco. Il lui manquait cependant la sonnette. Il avait ajusté à son robinet une espèce de bout d'irrigateur. Il s'est avancé vers l'incendie, a ouvert son robinet, et il s'est élané un jet par la canule, qui était adapté au caoutchouc. Il a promené ce jet sur les matières en combustion, qui ont été éteintes en deux ou trois minutes. Le bûcher a été ramené de nouveau et l'expérience répétée à trois reprises.

Ce qui nous a paru bien constaté, c'est qu'à cinq quinze litres de ce coco, on peut éteindre facilement un commencement d'incendie déjà fort développé. Cependant, tant qu'à faire, comme disent les Lyonnais, je prendrais, pour plus de sûreté, un récipient de 25 litres. Trente kilogrammes avec la boîte, ce n'est pas plus que ne porte le marchand de vrai coco que, dans nos fêtes publiques, nous voyons placer sa croce (je me sers à dessein du vieux mot lyonnais et de la vieille orthographe : de *croce*) sous sa hotte en métal, à la façon d'un étal, pour soulager ses épaules, et débiter à pleines rasades la rafraîchissante « tisane de polisson. »

Co'qu'il y a de bon, c'est que le liquide, après tout, ne diffère pas, puis, tant d'un coco qui serait moussieux. Figurez-vous un siphon d'eau de seltz de 25 litres. Voilà votre appareil extincteur. Ce n'est pas plus difficile que cela.

L'invention est en effet fondée tout entière sur ce point, que connaissent tous les élèves de chimie, que l'acide carbonique a la propriété d'éteindre les corps enflammés.

L'acide carbonique est ici mêlé à l'eau, comme dans le siphon d'eau de seltz, et pour le projeter il n'est besoin d'aucun appareil mécanique, toujours comme dans le siphon d'eau de seltz. La force d'expansion du gaz suffit pour lancer le liquide à une assez grande distance. Encore, comme dans le siphon, la pression diminue à mesure que le récipient se vide. Au début, la pression est de 9 atmosphères. Il ne restait presque plus de liquide, que la pression marquait encore, au manomètre, une atmosphère environ. On peut faire son eau extinctrice exactement par le même procédé que l'on emploie dans les ménages pour fabriquer son eau de seltz au temps des chaleurs, avec un petit paquet d'acide tartrique et un petit paquet de bi-carbonate de soude. Ce procédé n'est du reste pas celui de l'eau de seltz des marchands, dont l'acide carbonique, pour raison de bon marché, est obtenu communément par eux, mélange de craie et d'acide sulfurique, est ensuite refoulé mécaniquement dans de l'eau ordinaire.

Cependant, de préférence à l'acide tartrique, l'inventeur emploie du sulfate-acide d'alumine. Il y trouve l'avantage de déposer une couche de sel sur les objets aspergés. Or, on sait que l'alun a la propriété de rendre difficilement combustibles les objets qui ont été trempés dans une solution de ce composé. Voilà longtemps du reste qu'on connaît le procédé, car les *Vigiles* de l'ancienne Rome, c'est-à-dire les *veilleurs*, dont il y avait à Rome sept cohortes sous le commandement d'un préfet, et qui cumulaient à la fois les fonctions de nos urbains et de nos pompiers, les *Vigiles* faisaient usage pour arrêter les progrès des incendies d'un mélange d'eau, de vinaigre et d'argile, qui est, comme on sait, un mélange de silice et d'alumine. Rien de nouveau sous le soleil.

L'extincteur pourra rendre de grands services au début des incendies et l'on comprend quelle utilité il y aura, par exemple, dans une usine, dans un théâtre, à tenir toujours des extincteurs tout chargés. Une partie des sinistres pourront ainsi être évités.

Parmi les personnes présentes à l'expérience, nous avons remarqué M. Loir, professeur de chimie à la faculté des sciences, M. Ferrand, chimiste bien connu dans notre ville, et M. Barqui, commandant le bataillon des sapeurs-pompiers.

N'étant guère plus au courant des extincteurs, que notre confrère ultramontain l'autre jour au courant de la réputation de M. Levasseur, nous nous étions imaginé honnêtement que l'acide carbonique était répandu, sans mélange, à l'état gazeux, de l'extincteur sur le foyer. On a vu qu'il n'en est pas ainsi, mais il paraît cependant que l'inventeur a un nouvel appareil, si l'on ne projette pas le gaz sous cette forme, à cela de curieux, que la réaction chimique des corps composants, au lieu de se faire à loisir dans le récipient, se fait en route, à la sortie de la canule. Les liquides sont alors projetés mécaniquement, à l'aide d'une pompe. L'expérience aurait été faite à Marseille, devant les hommes compétents, entre autres devant M. Pascal, ingénieur des ponts et chaussées, et aurait réussi. C'est cet appareil qu'il serait intéressant de voir fonctionner. Quoi qu'il en soit, l'appareil de l'autre jour est appelé certainement à rendre des services.

CHRONIQUE

Un temps splendide favorise aujourd'hui nos élections municipales.

Depuis ce matin à sept heures, l'empressement des électeurs à aller voter est très-grand, et permet de bien augurer du résultat final.

L'ordre est parfait partout.

Dans les quartiers excentriques, tout se passe avec un calme complet.

Nous donnerons dès demain le nom des élus de la journée.

Les opérations de la révision qui s'achèvent en ce moment se font d'après la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée, votée le 27 juillet 1872.

Il est important qu'on connaisse les modifications que cette nouvelle loi y a introduites.

La composition du conseil est restée la même. C'est seulement au point de vue de l'aptitude militaire que de grands changements ont été opérés.

D'après l'ancienne loi, tout jeune homme qui ne présentait pas toutes les conditions d'aptitude au service militaire était refusé. La nouvelle loi en a établi trois catégories : la première comprend les jeunes gens n'ayant absolument aucun cas d'exception, et destinés à l'armée active. La deuxième comprend ceux qui, par suite d'une infirmité quelconque, ne sont pas aptes au service actif, mais qui peuvent servir dans les services auxiliaires de l'armée. Le troisième, enfin, comprend les jeunes gens qui, pour cause de maladies ou par défaut de développement, seront ajournés à un an, et même à deux ans, avant d'être déclarés aptes.

L'état médical persiste cette quinzaine avec les mêmes caractères que la quinzaine précédente.

Les affections pulmonaires sont moins fréquentes. Les pneumonies sont encore assez nombreuses ; mais les bronchites, les pleurésies et les catarrhes bronchiques ont considérablement diminué.

Quelques rhumatismes aigus. Les éczémats et les impétigos prennent une certaine acuité. Toujours beaucoup de rougeurs et quelques diphtéries.

RÉSULTAT

Sur 36 élus, 35 appartiennent au comité central et ont signé le mandat impératif. M. AYNARD, seul, appartenant au parti modéré, a obtenu la majorité dans la 11^e section.

1 ^{re} Section (Port-Neuville).	Inscrits..... 2.532
Votants..... 1.719	Dorel..... 1.053
Bessières..... 641	2 ^e Section (Les Chartreux).
Inscrits..... 2.439	Votants..... 1.430
Goboz..... 1.265	3 ^e Section (St-Bernard).
Inscrits..... 2.596	Votants..... 1.775
Nogues..... 1.594	4 ^e Section (St-Clair).
Inscrits..... 2.282	Votants..... 1.695
Vallier..... 1.110	Lombard..... 577
5 ^e Section (St-Polycarpe).	Inscrits..... 2.045
Votants..... 1.139	Ruffin..... 1.000
6 ^e Section (Les Terraux).	Inscrits..... 2.447
Votants..... 1.663	Chavanne..... 859
Deville..... 794	7 ^e Section (La Bourse).
Inscrits..... 2.091	Votants..... 1.392
Caillan-Chouard..... 789	Bouvet..... 588
8 ^e Section (Mont-de-Piété).	Inscrits..... 2.286
Votants..... 1.630	Fournier..... 993
Duc..... 650	9 ^e Section (Hôtel-Dieu).
Inscrits..... 2.166	Votants..... 1.448
Caillan-Chouard..... 879	Chapuis..... 539
10 ^e Section (La Charité).	Inscrits..... 1.677
Votants..... 1.002	Castanier..... 589
Bouvet..... 391	11 ^e Section (Bellevue).
Inscrits..... 4.615	Votants..... 963
Aynard..... 529	Guissard..... 333
12 ^e Section (Ainay).	Inscrits..... 2.148
Votants..... 1.388	Fournier..... 919
Piaton..... 474	13 ^e Section (Perrache).
Inscrits..... 2.228	Votants..... 1.421
Mayoux..... 998	Abel..... 407
14 ^e Section (L'Arsenal).	Inscrits..... 2.338
Votants..... 1.186	Valet..... 1.164
Hoffherr..... 319	15 ^e Section (La Mouche).
Inscrits..... 1.572	Votants..... 790
Volatier..... 504	Palandre..... 274
16 ^e Section (Monplaisir).	Inscrits..... 1.841
Votants..... 926	Chaboud..... 894
17 ^e Section (La Buire).	Inscrits..... 1.942
Votants..... 1.085	Crestin..... 1.085
18 ^e Section (Saint-Louis).	Votants..... 1.299
Inscrits..... 1.327	Bonoit..... 1.309
19 ^e Section (Saint-André).	Inscrits..... 2.491
Votants..... 1.336	Thivollet..... 1.398
Blanc..... 39	20 ^e Section (La Guillotière).
Inscrits..... 2.381	Votants..... 1.279
Valanceau..... 1.248	21 ^e Section (Immaculée-Conception).
Inscrits..... 2.593	Votants..... 1.464
Tourlonias..... 1.488	Mancey..... 274
22 ^e Section (Part-Dieu).	Inscrits..... 2.775
Votants..... 1.507	Barbecot..... 1.487
23 ^e Section (Dominicains).	Inscrits..... 2.096
Votants..... 1.754	Manillier..... 1.706
24 ^e Section (Tête-d'Or).	Inscrits..... 2.509
Votants..... 1.850	Bally..... 1.445
25 ^e Section (Saint-Pothin).	Inscrits..... 2.392
Votants..... 1.390	Florentia..... 1.298
26 ^e Section (Brotteaux).	Inscrits..... 2.916
Votants..... 1.704	Souchal..... 1.235
Chabrier..... 510	27 ^e Section (Rédemption).
Inscrits..... 1.871	Votants..... 1.439
Farreac..... 604	28 ^e Section (Saint-Eucher).
Sevère..... 526	Inscrits..... 2.782
Votants..... 1.916	Rossignol..... 1.650
Diet-Morel..... 256	29 ^e Section (La Croix-Rouge).
Inscrits..... 2.979	Votants..... 2.046
Comte..... 2.028	30 ^e Section (Saint-Denis).
Inscrits..... 2.405	Votants..... 1.578
Commissaire..... 1.526	31 ^e Section (Sérin).
Inscrits..... 2.502	Votants..... 1.522
Mougey..... 1.453	32 ^e Section (Vaise).
Inscrits..... 2.939	Votants..... 1.532
Causse..... 1.480	

NOUVELLES POLITIQUES

On annonce que le comte d'Arnim a informé hier matin M. de Broglie qu'il venait de recevoir ses lettres de créance.

On écrit de Berlin à la Gazette de Strasbourg (officielle), à la date du 5 juin, que l'ambassadeur de France est depuis le 4 en possession des lettres qui l'accréditent auprès de l'empereur d'Allemagne.

L'empereur l'aurait évidemment déjà reçu, si une indisposition ne l'en avait empêché.

Nous avons publié, d'après le Times, une dépêche de Berlin du 5 juin affirmant que l'Allemagne, la Russie et l'Autriche avaient refusé de continuer les relations diplomatiques officielles avec la France jusqu'à ce que l'avènement au pouvoir du maréchal Mac-Mahon leur eût été spécialement notifié.

Cette dépêche est inexacte en ce sens que, sans attendre les notifications officielles, tous les gouvernements s'étaient d'avance mis en relations officielles avec le gouvernement du maréchal Mac-Mahon.

On avait annoncé que M. Casimir Périer était inexact, il y a aujourd'hui beaucoup mieux; c'est, paraît-il, à cause de cette indisposition que le centre gauche a renvoyé à vendredi prochain l'élection de son bureau. Mais le bruit a couru hier que M. Casimir Périer n'acceptait pas la présidence du centre gauche, voulant se réserver sa liberté d'action.

Voici le texte de la loi votée samedi sur les membres des corps électifs qui refuseront à l'avenir de remplir une des fonctions que la loi leur a dévolues :

« Article 1^{er}. — Tout membre d'un conseil général de département, d'un conseil d'arrondissement ou d'un conseil municipal qui, sans excuse valable, aura refusé de remplir une des fonctions qui lui sont dévolues par les lois, sera déclaré démissionnaire.

« Art. 2. — Le refus formel résultera soit d'une déclaration expresse adressée à qui de droit ou rendue publique par son auteur, soit de l'abstention persistante après avertissement de l'autorité chargée de la convocation.

« Art. 3. — Le membre ainsi démissionnaire ne pourra être réélu avant le délai d'un an.

« Art. 4. — Les dispositions qui précèdent sont appliquées par le conseil d'Etat sur l'avis de l'autorité qui aura donné l'avertissement suivi de refus.

« Le conseil d'Etat statuera dans le délai de trois mois ».

Les obsèques de M. L. Vitet, vice-président de l'Assemblée nationale, membre de l'académie française, ont eu lieu hier matin à onze heures à l'église des Missions-Etrangères, rue du Bac.

L'Assemblée nationale y était représentée par M. Buffet, président, MM. Benoist-Lazy, Martel, de Goulard, vice-présidents, les secrétaires, les questeurs et la députation tirée au sort dans la séance de vendredi dernier; ils sont arrivés à la maison mortuaire conduits dans deux voitures à la livrée du Corps législatif et précédés par les huissiers.

M. Vitet étant membre de l'Assemblée et commandeur de la Légion d'honneur, un bataillon du 36^e de ligne avec tambours voilés faisait le service.

Le groupe des députés qui représentent l'Assemblée nationale le parti légitimiste, aura, nous assure-t-on, l'intention de fonder à Paris un journal intitulé le Royaliste.

M. de Lorgeril serait à la tête de cette feuille.

On parle beaucoup depuis quelques jours d'une indisposition de l'empereur Guillaume. Cette nouvelle est exacte.

L'empereur souffre d'un refroidissement auquel est venue se joindre une forte migraine.

Le souverain allemand garde la chambre et les médecins lui auraient défendu de se rendre à l'exposition de Vienne.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

MATIN. — 7 HEURES.

Paris, 8 juin.

Paris-Journal dit que M. d'Arnim partira pour Berlin la semaine prochaine; le même journal dit que plusieurs mesures importantes ont été décidées dans le dernier conseil des ministres relativement aux journaux étrangers circulant en France.

La réunion de la gauche qui a eu lieu aujourd'hui est sans importance.

M. Jules Grévy s'est fait inscrire aujourd'hui à la réunion de la gauche.

Un arrêté du général Ladmiraal, en date du 8 juin, interdit la publication du journal le Corsaire. L'arrêté est motivé par souscription dite scrutin des cinq sous par la violence de la polémique et par les doctrines anti-sociales de ce journal qui sont des menaces incessantes contre la paix publique.

COURSUS DU BOIS DE BOULOGNE. — Prix de cent mille francs : Boiard, français, premier; Flageolet, français, deuxième; Doncaster, anglais, troisième.

Le maréchal Mac-Mahon assistait aux courses; il a été très-acclamé, la foule était immense.

Madrid, 8 juin.

La discipline est rétablie dans les troupes de la Catalogne qui sont toujours commandées par le général Velarde. L'ordre est aussi rétabli à Gredade.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES le jeudi 5 juin 1873, au matin.

ACTIF	
Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales.	820.753.146
Effets échus hier, à recevoir ce jour.	404.952
Portefeuille (Commerce) de Bons de la ville.	521.905.697
Paris Bons du Trésor.	1.042.925.000
Portefeuille des (Effets sur place succursales) — prorogés.	1.228.062.500
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.	13.986.600
Avances sur effets publics français dans les succursales.	2.845.000
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	28.973.000
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales.	16.273.050
Avances sur obligations du Crédit foncier.	20.546.400
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	16.905.200
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857).	11.786.200
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	675.200
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857).	60.000.000
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	10.000.000
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	2.980.750
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	66.460.568
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	100.000.000
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	4.000.000
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	3.672.543
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	3.460.941
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	3.900.000
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	59.579.998
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	3.429.490.750
PASSIF	
Capital de la Banque.	182.500.000
Reserves en addition au capital.	7.653.708
Reserves en addition au capital.	10.000.000
Reserves en addition au capital.	2.980.750
Reserves en addition au capital.	9.125.000
Reserves en addition au capital.	4.000.000
Reserves en addition au capital.	2.811.159.645
Reserves en addition au capital.	9.532.865
Reserves en addition au capital.	11.727.653
Reserves en addition au capital.	169.602.500
Reserves en addition au capital.	29.070.968
Reserves en addition au capital.	1.349.061
Reserves en addition au capital.	3.288.246
Reserves en addition au capital.	31.449.037
Reserves en addition au capital.	4.351.584
Reserves en addition au capital.	1.331.058
Reserves en addition au capital.	8.720.862
Reserves en addition au capital.	1.134.579
Reserves en addition au capital.	3.429.490.750
Certifié conforme aux écritures : Le gouverneur de la banque de France, ROULAND.	
Bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation. Diminution.	

Santé à tous rendus sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalscire de Barry de Londres.
 Cette farine est en état de se faire plus qu'une seule minute de cuisson.

Tout malade trouve, par la douce Revalscire de Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastralgies, névroses, maux de tête, vertiges, acido-pyrexies, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Plusskov, M^{re} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 56,935.
 Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.
 Monsieur, — La Revalscire a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.
 Davin Ruy, propriétaire.
 Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 40; 1 kil., 7 fr. 60; 2 kil., 12 fr. 80; 4 kil., 24 fr. 80; 8 kil., 48 fr. 80; 16 kil., 96 fr. 80; 32 kil., 192 fr. 80; 64 kil., 384 fr. 80; 128 kil., 768 fr. 80; 256 kil., 1536 fr. 80; 512 kil., 3072 fr. 80; 1024 kil., 6144 fr. 80; 2048 kil., 12288 fr. 80; 4096 kil., 24576 fr. 80; 8192 kil., 49152 fr. 80; 16384 kil., 98304 fr. 80; 32768 kil., 196608 fr. 80; 65536 kil., 393216 fr. 80; 131072 kil., 786432 fr. 80; 262144 kil., 1572864 fr. 80; 524288 kil., 3145728 fr. 80; 1048576 kil., 6291456 fr. 80; 2097152 kil., 12582912 fr. 80; 4194304 kil., 25165824 fr. 80; 8388608 kil., 50331648 fr. 80; 16777216 kil., 100663296 fr. 80; 33554432 kil., 201326592 fr. 80; 67108864 kil., 402653184 fr. 80; 134217728 kil., 805306368 fr. 80; 268435456 kil., 1610612736 fr. 80; 536870912 kil., 3221225472 fr. 80; 1073741824 kil., 6442450944 fr. 80; 2147483648 kil., 12884901888 fr. 80; 4294967296 kil., 25769803776 fr. 80; 8589934592 kil., 51539607552 fr. 80; 17179869184 kil., 103079215104 fr. 80; 34359738368 kil., 206158430208 fr. 80; 68719476736 kil., 412316860416 fr. 80; 137438953472 kil., 824633720832 fr. 80; 274877906944 kil., 1649267441664 fr. 80; 549755813888 kil., 3298534883328 fr. 80; 1099511627776 kil., 6597069766656 fr. 80; 2199023255552 kil., 13194139533312 fr. 80; 4398046511104 kil., 26388279066624 fr. 80; 8796093022208 kil., 52776558133248 fr. 80; 17592186044416 kil., 105553116266496 fr. 80; 35184372088832 kil., 211106232532992 fr. 80; 70368744177664 kil., 422212465065984 fr. 80; 140737488355328 kil., 844424930131968 fr. 80; 281474976710656 kil., 1688849860263936 fr. 80; 562949953421312 kil., 3377699720527872 fr. 80; 1125899906842624 kil., 6755399441055744 fr. 80; 2251799813685248 kil., 13510798882111488 fr. 80; 4503599627370496 kil., 27021597764222976 fr. 80; 9007199254740992 kil., 54043195528445952 fr. 80; 18014398509481984 kil., 108086391056891904 fr. 80; 36028797018963968 kil., 216172782113783808 fr. 80; 72057594037927936 kil., 432345564227567616 fr. 80; 144115188075855872 kil., 864691128455135232 fr. 80; 288230376151711744 kil., 1729382256910270464 fr. 80; 576460752303423488 kil., 3458764513820540928 fr. 80; 1152921504606846976 kil., 6917529027641081856 fr. 80; 2305843009213693952 kil., 13835058055282163712 fr. 80; 4611686018427387904 kil., 27670116110564327424 fr. 80; 9223372036854775808 kil., 55340232221128654848 fr. 80; 18446744073709551616 kil., 110680464442257309696 fr. 80; 36893488147419103232 kil., 221360928884514619392 fr. 80; 73786976294838206464 kil., 442721857769029238784 fr. 80; 147573952589676412928 kil., 885443715538058477568 fr. 80; 295147905179352825856 kil., 1770887431076116955136 fr. 80; 590295810358705651712 kil., 3541774862152233910272 fr. 80; 1180591620717411303424 kil., 7083549724304467820544 fr. 80; 2361183241434822606848 kil., 14167099448608935641088 fr. 80; 4722366482869645213696 kil., 28334198897217871282176 fr. 80; 9444732965739290427392 kil., 56668397794435742564352 fr. 80; 18889465931478580854784 kil., 113336795588871485128704 fr. 80; 37778931862957161709568 kil., 226673591177742970257408 fr. 80; 75557863725914323419136 kil., 453347182355485940514816 fr. 80; 151115727451828646838272 kil., 906694364710971881029632 fr. 80; 302231454903657293676544 kil., 1813388729421943762059264 fr. 80; 604462909807314587353088 kil., 3626777458843887524118528 fr. 80; 1208925819614629174706176 kil., 7253554917687775048237056 fr. 80; 2417851639229258349412352 kil., 14507109835375550096474112 fr. 80; 4835703278458516698824704 kil., 29014219670751100192948224 fr. 80; 9671406556917033397649408 kil., 58028439341502200385896448 fr. 80; 19342813113834066795298816 kil., 116056878683004400771792896 fr. 80; 38685626227668133590597632 kil., 232113757366008801543585792 fr. 80; 77371252455336267181195264 kil., 464227514732017603087171584 fr. 80; 154742504910672534362390528 kil., 928455029464035206174343168 fr. 80; 309485009821345068724781056 kil., 1856910058928070412348686336 fr. 80; 618970019642690137449562112 kil., 3713820117856140824697372672 fr. 80; 1237940039285380274899124224 kil., 7427640235712281649394745344 fr. 80; 2475880078570760549798248448 kil., 14855280471424563298789490688 fr. 80; 4951760157141521099596496896 kil., 29710560942849126597578981376 fr. 80; 9903520314283042199192993792 kil., 59421121885698253195157962752 fr. 80; 19807040628566084398385987584 kil., 118842243771396506390315925504 fr. 80; 39614081257132168796771975168 kil., 237684487542793012780631851008 fr. 80; 79228162514264337593543950336 kil., 475368975085586025561263702016 fr. 80; 158456325028528675187087900672 kil., 950737950171172051122527404032 fr. 80; 316912650057057350374175801344 kil., 1901475900342344102245054808064 fr. 80; 633825300114114700748351602688 kil., 3802951800684688204490109616128 fr. 80; 1267650600228229401496703205376 kil., 7605903601369376408980219232256 fr. 80; 2535301200456458802993406410752 kil., 15211807202738752817960438464512 fr. 80; 5070602400912917605986812821504 kil., 30423614405477505635920876929024 fr. 80; 10141204801825835211973625643008 kil., 60847228810955011271841753858048 fr. 80; 20282409603651670423947251286016 kil., 121694457621910022543683507716096 fr. 80; 40564819207303340847894502572032 kil., 243388915243820045087367015432192 fr. 80; 81129638414606681695789005144064 kil., 486777830487640090174734030864384 fr. 80; 162259276829213363391578010288128 kil., 973555660975280180349468061728768 fr. 80; 324518553658426726783156020576256 kil., 1947111321950560360698936123457536 fr. 80; 649037107316853453566312041152512 kil., 3894222643901120721397872246915072 fr. 80; 1298074214633706907132624082305024 kil., 7788445287802241442795744493830144 fr. 80; 2596148429267413814265248164610048 kil., 15576890575604482885591488987660288 fr. 80; 5192296858534827628530496329220096 kil., 31153781151208965771182977975320576 fr. 80; 10384593717069655257060992658440192 kil., 62307562302417931542365955950641152 fr. 80; 20769187434139310514121985316880384 kil., 12461512460483586308473191190128224 fr. 80; 41538374868278621028243970633760768 kil., 249230249209671726169463823802564448 fr. 80; 83076749736557242056487941267521536 kil., 498460498419343452338927647605128896 fr. 80; 166153499473114484112975882535043072 kil., 996920996838686904677855295210257792 fr. 80; 332306998946228968225951765070086144 kil., 1993841993677373809355710590420515584 fr. 80; 664613997892457936451903530140172288 kil., 3987683987354747618711421180841031168 fr. 80; 1329227995784915872903807060280345728 kil., 7975367974709495237422842361682062336 fr. 80; 2658455991569831745807614120560691456 kil., 15950735949418990474845684723364124672 fr. 80; 5316911983139663491615228241121382912 kil., 31901471898837980949691369446728249344 fr. 80; 10633823966279326983230456482242765824 kil., 63802943797675961899382738893456498688 fr. 80; 21267647932558653966460912964485531648 kil., 127605887595351923798765477786912997376 fr. 80; 42535295865117307932921818208971063296 kil., 255211775190703847597530955573825994752 fr. 80; 85070591730234615865843636417942125792 kil., 510423550381407695195061911147651989504 fr. 80; 170141183460469231731687272835884251584 kil., 1020847100762815390390123822295303979008 fr. 80; 340282366920938463463374545671768503168 kil., 2041694201525630780780247644590607958016 fr. 80; 680564733841876926926749091343537006336 kil., 4083388403051261561560495289181215916032 fr. 80; 1361129467683753853853498182687074012672 kil., 8166776806102523123120990578362431832064 fr. 80; 2722258935367507707706996365374148025344 kil., 16333553612205046246241981156724863664128 fr. 80; 5444517870735015415413992730748296050688 kil., 32667107224410092492483962313449727328256 fr. 80; 10889035741470030830827985461496592101376 kil., 65334214448820184984967924626899454656512 fr. 80; 21778071482940061661655970922993184202752 kil., 130668428897640369969935849253798909313024 fr. 80; 43556142965880123323311941845986368405504 kil., 26133685779528073993987169850759781862608 fr. 80; 87112285931760246646623883691972736811008 kil., 52267371559056147987974339701519563725216 fr. 80; 174224571863520493293247767383945433622016 kil., 104534743118112295975948679403039127450432 fr. 80; 348449143727040986586495534767890867244032 kil., 209069486236224591951897358806078254900864 fr. 80; 696898287454081973172991069535781734488064 kil., 418138972472449183903794717612156509801728 fr. 80; 1393796574908163946345982139071563468976128 kil., 836277944944898367807589435224313019603552 fr. 80; 2787593149816327892691964278143126937952256 kil., 1672555889889796735615178870448626039207104 fr. 80; 5575186299632655785383928556286253875904512 kil., 3345111779779593471230357740897252078414208 fr. 80; 11150372599265311570767857112572507751809024 kil., 6690223559559186942460715481794504156828416 fr. 80; 22300745198530623141535714225145015503618048 kil., 13380447119118373884921430963589008313656832 fr. 80; 44601490397061246283071428452290031007236096 kil., 26760894238236747769842861927178016627313664 fr. 80; 89202980794122492566142856904580062014472192 kil., 53521788476473495539685723854356033254627328 fr. 80; 178405961588244985132285713809160124028944384 kil., 107043576952946991079371447708712066509254656 fr. 80; 356811923176489970264571427618320248057888768 kil., 214087153905893982158742895417424133018509312 fr. 80; 713623846352979940529142855236640496115777536 kil., 428174307811787964317485790834848266037018624 fr. 80; 1427247692705959881058285710473280992231555072 kil., 856348615623575928634971581669696532074037248 fr. 80; 28544953854119197621165714209465619844631101144 kil., 1712697231247151857269943163339393064148074496 fr. 80; 57089907708238395242331428418931239689262202288 kil., 3425394462494303714539896326678786128296148992 fr. 80; 114179815416476790484662856837862479378524404576 kil., 6850788924988607429079792653357572256592297984 fr. 80; 228359630832953580969325713675724958757048809152 kil., 13701577849977214858159585306715144513185595968 fr. 80; 456719261665907161938651427351449917514097618304 kil., 27403155699954429716319170613430288826371191936 fr. 80; 913438523331814323877302854702899835028195236608 kil., 54806311399908859432638341226860577652742383872 fr. 80; 1826877046663628647754605709405799670056390473216 kil., 109612622799817718865276682453721155254484767744 fr. 80; 3653754093327257295509211418811599340112780946432 kil., 219225245599635437730553364907442310508969535488 fr. 80; 7307508186654514591018422837623198680225561892864 kil., 438450491199270875461106729814884602177939070976 fr. 80; 14615016373309029182036845675246397360451123785728 kil., 876900982398541750922213459629769634355878141952 fr. 80; 29230032746618058364073691350492794720902247571456 kil., 1753801964797083501844426919259538668711753873904 fr. 80; 58460065493236116728147382700985589441804495142912 kil., 3507603929594167003688853838519077337423507747808 fr. 80; 116920130986472233456294765401971178888808990285824 kil., 7015207859188334007377707677038154674847015495616 fr. 80; 233840261972944466912589530803942357777617980571648 kil., 14030415718376668014755415354076309349694030991232 fr. 80; 467680523945888933825179061607884715555235961143296 kil., 28060831436753336129510830708152618699388061982464 fr. 80; 935361047891777867650358123215769431110471922286592 kil., 56121662873506672259021661416305237398776123964928 fr. 80; 18707220957835557353007162464315388622208438445712 kil., 112243325747013344518043322832610474797552247929856 fr. 80; 37414441915671114706014324928630776844416876891424 kil., 224486651494026689036086645665220949595104755859712 fr. 80; 74828883831342229412028649857261553688833753782848 kil., 448973302988053378072173291330441899190209511719424 fr. 80; 149657767662684458824057397714523107377667507565696 kil., 897946605976106756144346582660883798380419023438848 fr. 80; 299315535325368917648114795429046214755335015131392 kil., 1795893211952213512288693165321767596760838046877696 fr. 80; 598631070650737835296229590858092429510670030262784 kil., 3591786423904427024577386330643535193521676093755392 fr. 80; 1197262141301475670592459181716184859021340660525568 kil., 7183572847808854049154772661287070387043352187510784 fr. 80; 2394524282602951341184918363432369718042681321051136 kil., 14367145695617708308309545322574140774086704375021568 fr. 80; 4789048565205902682369836726864739436085362642102272 kil., 28734291391235416616619090645148281481736750750043136 fr. 80; 9578097130411805364739673453729478872170725284204544 kil., 57468582782470833233238181290296562963473501500086272 fr. 80; 19156194260823610729479346907458957744341450568409088 kil., 114937165564941666466476362580593125926947003000172544 fr. 80; 38312388521647221458958693814917915488682901136818176 kil., 229874331129883332932952725161186251853894006000345088 fr. 80; 76624777043294442917917387629835830977365802273636352 kil., 459748662259766665865905450322372503707788012000690176 fr. 80; 1532495